

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 480

présenté par
M. Dupont-Aignan

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« imposant une obligation vaccinale de fait et renforçant la société du contrôle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre du texte n'exprime pas clairement son objet.

Cet amendement vise donc à accorder le titre du texte avec son contenu.